

CUCS Angers, Trélazé et d'Agglomération

Fiche d'information

2007-2009

Mise en œuvre d'un projet territorial de Santé Améliorer la connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux

Objectif de l'action mise en œuvre par les collectivités :

Améliorer la connaissance des situations de santé au niveau infra local (quartiers du CUCS d'Angers – Trélazé) à travers une approche communautaire de la santé

De nombreuses actions sont menées sur le thème de la santé et de la prévention sans réelle adhésion des personnes concernées. Les modalités d'actions actuelles sur les quartiers sont plus ou moins plaquées ou stéréotypées et peu susceptibles d'engendrer une évolution des comportements. La volonté des partenaires signataires du CUCS est d'initier une approche de la santé qui développe la participation des habitants des quartiers d'Angers et de Trélazé dans la réalisation d'actions de santé, pour définir avec eux, les thèmes prioritaires et les

modalités d'intervention à mettre en place pour mieux répondre à leurs besoins dans le domaine de la santé et de la prévention.

Pour cela, il convient au préalable d'engager au niveau des quartiers prioritaires du CUCS **un diagnostic participatif** (c'est-à-dire un diagnostic partagé associant professionnels, bénévoles et habitants) des problèmes de santé et des modalités à mettre en œuvre pour les résoudre.

A l'issue de ce diagnostic participatif, il est prévu d'élaborer un projet local de santé et de prévention à l'échelle des quartiers avec la population et les acteurs locaux.

Le suivi de la réflexion amorcée se fera dans le cadre des instances mises en place selon un rythme trimestriel.

La démarche de diagnostic associera :

- Les associations intervenant dans le domaine de la santé et de la prévention ;
- Les collectifs et associations de proximité intervenant sur les territoires concernés ;
- Les services publics de proximité (circonscriptions d'action sociale, mairies de quartiers...)
- Les acteurs du champ social, médico-social, éducatif...
- les habitants des quartiers concernés par la démarche ;

Pour plus d'information sur la démarche, contacter :

Ville d'Angers : Nathalie GARNIER, direction de la santé publique

CCAS de Trélazé : Julie JOLY, chargée de mission santé, prévention de la délinquance et
Habitat/cadre de vie

Etat : Bruno MESLET, direction départementale des affaires sanitaires et sociales